

Archives départementales de la Somme

Sous-série 4 U 12

JUSTICE DE PAIX DE CONTY

(1823-1942)

Répertoire numérique

par

Laurine ERARD

archiviste

sous la direction de Jean-Michel SCHILL
chargé d'études documentaires

Amiens

2020

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
Dates extrêmes.....	4
Niveau de description.....	4
Importance matérielle.....	4
Service producteur.....	4
Histoire administrative.....	4
Historique de la conservation et du classement.....	4
Modalités d'entrée.....	5
Présentation du contenu.....	5
Evaluation, tri et éliminations, sort final.....	5
Conditions d'accès.....	5
Conditions de reproduction.....	5
Notes de l'archiviste.....	6
Date(s) de la description.....	6
Sources complémentaires.....	6
Bibliographie.....	6
RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE.....	7
4 U 12 /– JUSTICE DE PAIX DE CONTY.....	9
Fonctionnement et organisation.....	9
<i>Personnel.....</i>	9
<i>Répertoires des actes du greffe.....</i>	9
<i>Registres.....</i>	9
Actes administratifs : enregistrement et contrôle.....	9
<i>Dépôts d'actes.....</i>	9
<i>Affaires mobilières.....</i>	9
<i>Affaires immobilières.....</i>	10
<i>Déclarations au greffe.....</i>	10
<i>Nationalité.....</i>	10
Attributions civiles et pénales.....	10
<i>Juridiction amiable.....</i>	11
<i>Juridiction contentieuse.....</i>	11
<i>Juridiction gracieuse.....</i>	11
Commissions présidés par le juge de paix.....	12
ANNEXE.....	13
Liste des juges de paix.....	15

INTRODUCTION

Dates extrêmes

1823-1942

Niveau de description

Fonds.

Importance matérielle

6 mètres linéaires. (74 articles).

Service producteur

Justice de paix de Conty.

Histoire administrative

Les justices de paix ont été mises en place en France à partir de 1790 par l'Assemblée constituante, et ont été supprimées en 1956, suite à la réforme de l'organisation judiciaire (avec l'ordonnance du 22 décembre 1958). Ces juridictions de proximité avaient pour but de proposer une justice au plus près des justiciables, mais également plus rapide et économique. Il en existe alors une par canton, soit 41 dans la Somme, dirigée par un juge de paix qui n'a pas systématiquement de formation juridique ou de diplôme. Il s'agit le plus souvent d'une personne ayant une certaine autorité et reconnaissance au sein de la population locale. Le juge de paix possède alors des attributions d'ordre civil, pénal et administratif. Toutefois, la compétence principale du juge de paix repose dans sa mission de conciliation. Il est en effet chargé de régler les litiges de façon amiable et d'éviter ainsi le recours à un procès en préférant les négociations et arrangements.

A la suite de la réforme de 1958, ces justices de paix sont remplacées par cinq tribunaux d'instance correspondant à chaque arrondissement, soit Abbeville, Amiens, Doullens, Montdidier et Péronne. Toutefois, la période d'existence de la justice de paix de Conty semble se terminer en 1941 (date extrême des jugements présents dans le fonds). Cela peut s'expliquer par la fusion de la justice de paix de Conty avec celle de Poix à partir de 1941, puis, entre autres, avec celle d'Amiens Sud-Est (voir tableau « Liste des juges de paix de Conty » en annexe, et leurs cantons d'attribution).

Historique de la conservation et du classement

Ce fonds a fait l'objet d'un premier classement en 2019 dans le cadre d'un stage d'observation professionnelle effectué par un agent du service Documentation du Conseil départemental. Mais conduit selon les principes de la documentation, à savoir la constitution de dossiers thématiques, le travail de classement et d'inventaire a brouillé l'ordre originel des pièces. Ainsi, les minutes des jugements, classées à l'origine par année puis par numéro de jugement, ont été réparties par thèmes. Certaines pièces, qui ne se rattachaient à aucun des sujets retenus, sont restées dans l'ordre chronologique. Nous aboutissons donc à deux types de classements différents pour une même typologie documentaire, dont l'un ne répondait absolument pas au principe archivistique du respect des fonds, et l'autre était constitué de documents isolés, rassemblés par défaut.

Il a donc fallu reprendre l'ensemble du fonds pour retrouver le classement d'origine. Si la plupart des pièces ont pu être reclassées, quelques-unes, pièces annexes détachées de leur unité archivistique lors du premier classement, à savoir le jugement auxquelles elles étaient rattachées, n'ont pu être reclassées de manière pertinente. Cela explique que le contenu de la partie intitulée « Dépôt d'actes » paraisse artificiel, car, en dehors des warrants agricoles, il regroupe ces pièces disjointes. Certaines se retrouvent également dans la partie « Attributions civiles et pénales ».

Modalités d'entrée

La date d'entrée du fonds de la Justice de paix de Conty aux Archives départementales de la Somme n'est pas connue.

Présentation du contenu

Le fonds de la Justice de paix comporte 74 articles qui couvrent la période 1823-1942. Seize communes dépendaient de la juridiction de Conty : Belleuse, Le Bosquel, Contre, Conty, Courcelles-sous-Thoix, Crouy, Fleury, Frémontiers, Loeuilly (Le Prieuré), Monsures (Listocq), Namps-au-Val, Nampty, Neuville-lès-Loeuilly, Thoix, Tilloy-lès-Conty, Velennes.

Le fonds contient globalement peu d'éléments susceptibles de préciser le fonctionnement de la justice de paix.

Le plan de classement retenu met en évidence les compétences des justices de paix, qui sont des attributions civiles, pénales et administratives. Toutefois, il a été décidé de présenter dans un premier temps les documents généraux, concernant de manière très succincte à la fois le fonctionnement et l'organisation de la justice de paix, dont une partie concerne le personnel des justices de paix (juges et jurés) ainsi que les répertoires des actes du greffe, avant de mettre en évidence son rôle d'enregistrement et de contrôle des actes. Viennent ensuite les trois attributions, civiles, pénales et administratives avec les commissions présidées par le juge.

On retrouve alors les répertoires des actes du greffe, correspondant à la majorité des minutes de jugements civils et pénaux passés devant la justice de paix et présents dans le fonds. Quelques registres généraux concernant l'organisation de la justice de paix sont présents, dont notamment le registre des déclarations des prorogations, le registre des déclarations d'élection de domicile politique et le registre de statistique civile.

On passe ensuite aux actes déposés, qui correspondent plutôt à des pièces isolées, qui ont été séparées du jugement auquel elles étaient attachées lors d'un précédent classement (voir « *Historique de la conservation et du classement* »).

Viennent ensuite les nombreuses feuilles d'audiences, tant en matière civile que pénale, qui constituent la majeure partie du fonds par leur volume.

Enfin, de manière plus anecdotique, on retrouve quelques documents relatifs aux commissions présidées par le juge de paix.

L'intérêt des fonds de justices de paix réside dans la multiplicité des typologies documentaires, qui mettent en évidence les fonctions de ces juridictions, mais également permettent au chercheur de se représenter la vie locale, sociale et économique, d'un endroit donné, à une période donnée.

Évaluation, tri et éliminations, sort final

Certaines opérations de tri et d'élimination ont été effectuées, en application de la circulaire AD 94-9 relative aux archives des juridictions (cour d'appel, cour d'assises, tribunaux de grande instance, tribunaux d'instance et de police, conseils de prud'hommes).

Le registre des émoluments dus au Greffe (1905-1923), le registre des droits de mise au rôle (1887), et le registre des déclarations d'appel et de recours en cassation (1840-1882) ont notamment été éliminés.

Conditions d'accès

Aux termes du *Code du patrimoine*, les archives publiques sont communicables de plein droit, sauf application de délais spéciaux. La totalité de ce fonds est librement communicable.

Conditions de reproduction

Les conditions de reproduction et de réutilisation des documents sont définies dans le *Règlement de la salle de lecture des Archives départementales de la Somme*, au titre III.

Notes de l'archiviste

Le travail de classement a été réalisé en 2019-2020 par Laurine Énard, archiviste du service Classement des archives révolutionnaires et modernes, sous le contrôle scientifique de Jean-Michel Schill, chargé d'études documentaires, responsable du service, et sous la direction d'Anne Lejeune, directrice des Archives départementales de la Somme.

Date(s) de la description

2020.

Sources complémentaires

Archives départementales de la Somme :

Série L (série révolutionnaire) :

- *L 4173 à L 4189* (1791-an X). Fonds de la justice de paix de Conty durant la période révolutionnaire.

Série M, sous-série 3 M :

- *3 M 23-28*. Session de l'an XII : élection des juges de paix et de leurs suppléants.

- *3 M 29-37*. Session de 1810 : choix des candidats pour les fonctions de juge de paix.

- *3 M 38*. Session de 1813. - Nomination des juges de paix et de leurs suppléants : décrets de convocation des assemblées cantonales.

Archives nationales de France :

Série BB (ministère de la justice), sous-série BB 8 (justices de paix, an XI-1925) :

La sous-série BB 8 est composée des dossiers et documents qui concernent les juges de paix, leurs suppléants et leurs greffiers. Un état sommaire est consultable en ligne :

<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/series/pdf/ESV-BB8.pdf>

Bibliographie

- DOUILLARD-CAGNIANT Geneviève, « Les archives des justices de paix et des tribunaux d'instance », *La Gazette des archives*, n° 158-159, 1992. « Fonds judiciaires et recherche historique » (études rassemblées à l'occasion de stages organisés par la Direction des Archives de France, Paris, 9-11 octobre 1990 et 18-20 juin 1991), pp 272-276.

- PETIT Jacques-Guy, *Une justice de proximité : la justice de paix (1790-1958)* – Université d'Angers – Centre d'Histoire des régulations sociales, décembre 2020.

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE

4 U 12 /– JUSTICE DE PAIX DE CONTY

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

PERSONNEL

4 U12 / 1	Juges de paix et suppléants. - Installation et désignation : procès-verbaux, serments.	1893-1939
4 U12 / 2	Jurés. - Jury criminel : arrêté (1921), listes des jurés (1871-1927).	1871-1927

RÉPERTOIRES DES ACTES DU GREFFE

4 U12 / 3	1832-1860
4 U12 / 4	1861-1940

REGISTRES

4 U12 / 5	Registre des déclarations des prorogations.	1915
4 U12 / 6	Registre des déclarations d'élection de domicile politique.	1840
4 U13 / 7	Registre de statistique civile. Il s'agit d'un registre de statistique référençant les jugements civils traités par la justice de paix de Conty durant cette période.	1859-1912

ACTES ADMINISTRATIFS : ENREGISTREMENT ET CONTRÔLE

DÉPÔTS D'ACTES

La plupart des actes présents dans ce dossier (hormis les warrants agricoles) correspondent à des documents qui ont été séparés de leur liasse d'origine. Ces types d'actes se retrouvent généralement en annexe des jugements civils ou pénaux. Il s'agit ici de pièces qui ont été détachées et séparées du jugement auquel elles faisaient référence.

4 U14 / 8	Procurations Lacunaire. Années représentées : 1878, 1892, 1894, 1895, 1900, 1904.	1878-1904
4 U12 / 9	Copie de la liste électorale de Conty (1863). Élections municipales : listes d'émargement (1874-1908). Élections d'arrondissement : listes d'émargement (1898-1904). Élections générales/départementales : listes d'émargement (1877-1913). Élections législatives : listes d'émargement (1872-1910).	1863-1913
4 U12 / 10	Contrats de mariage : projets.	1924
4 U12 / 11	Successions : inventaire après décès (1916), compte de succession (1917), jugement (1919).	1916-1919
4 U12 / 12	Syndicats. - Conventions : contrats, correspondance.	1937
4 U12 / 13	Warrants agricoles.	1932-1939

AFFAIRES MOBILIÈRES

4 U12 / 14 Ventes : procès-verbaux, cahiers des charges. 1829-1934

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

4 U12 / 15 Ventes, échange, partage : actes déposés (1881-1884), jugement (1907). 1881-1907

DÉCLARATIONS AU GREFFE

4 U12 / 16 Sinistres. - Incendie : déclaration. 1899

4 U12 / 17 Réquisitions militaires. - Procédure de remboursement : états nominatifs des habitants refusés par commune. 1916-1918

NATIONALITÉ

4 U12 / 18 Demande de naturalisation : copie de dépêche (1893), déclaration (1921). 1893-1921

ATTRIBUTIONS CIVILES ET PÉNALES

Jugements civils et pénaux : minutes (1931-1941).

Lacunes : 1832, 1835, 1865, 1896-1897, 1904-1906, 1918-1920, 1924-1925, 1930, 1935.

4 U12 / 19 1831, 1833-1834

4 U12 / 20 1836-1838

4 U12 / 21 1839-1840

4 U12 / 22 1841-1842

4 U12 / 23 1843-1844

4 U12 / 24 1845-1846

4 U12 / 25 1847-1848

4 U12 / 26 1849-1850

4 U12 / 27 1851-1852

4 U12 / 28 1853-1854

4 U12 / 29 1855-1856

4 U12 / 30 1857

4 U12 / 31 1858

4 U12 / 32 1859

4 U12 / 33 1860

4 U12 / 34 1861

4 U12 / 35 1862

4 U12 / 36 1863

4 U12 / 37 1864 et 1866

4 U12 / 38 1867

4 U12 / 39	1868
4 U12 / 40	1869-1870
4 U12 / 41	1871 et 1873
4 U12 / 42	1872
4 U12 / 43	1874
4 U12 / 44	1875-1876
4 U12 / 45	1877-1878
4 U12 / 46	1879-1880
4 U12 / 47	1881-1883
4 U12 / 48	1884-1885
4 U12 / 49	1886-1888
4 U12 / 50	1889-1892
4 U12 / 51	1893-1895, 1902
4 U12 / 52	1907-1910
4 U12 / 53	1911-1914
4 U12 / 54	1915-1917, 1920-1923, 1928, 1933
4 U12 / 55	1936-1941

Jugements de simple police : minutes (1884-1941).

4 U12 / 56	1884-1891
4 U12 / 57	1892-1895, 1902, 1904, 1907-1912
4 U12 / 58	1913-1917, 1919, 1928, 1936-1941

Affaires de simple police : procès-verbaux de gendarmerie (1917-1941).

4 U12 / 59	1917, 1922, 1924-1928, 1930-1931
4 U12 / 60	1932-1937, 1941

JURIDICTION AMIABLE

4 U12 / 61	Procédures de conciliation : registres (1848-1912), procès-verbaux de conciliation (1927). Années représentées : 1848, 1850-1852, 1854-1863, 1866-1867, 1869, 1871-1894, 1912	1848-1927
4 U12 / 62	Litige. - Procédure : transaction amiable.	1901

JURIDICTION CONTENTIEUSE

4 U12 / 63	Citations à comparaître.	1823-1925
4 U12 / 64	Saisies-arrêts sur salaires.	1906-1924
4 U12 / 65	Enquêtes et contre-enquêtes : procès-verbaux. NB : seules les années 1905, 1909 et 1934 sont représentées.	1905-1934
4 U12 / 66	Visite de lieux. - Expertise : procès-verbaux de bornage.	1826-1896

JURIDICTION GRACIEUSE

4 U12 / 67	Conseils de famille : procès-verbaux, renseignements, jugements (1910-1912). NB : les conseils de famille se retrouvent majoritairement dans les jugements civils. Il ne s'agit ici que d'un échantillon.	1866-1942
4 U12 / 68	Émancipation : jugement. NB : un seul jugement, la majorité des actes se trouvent dans les jugements civils et pénaux.	1915
4 U12 / 69	Scellés. - Apposition : procès-verbaux (1923-1936). Levées de scellés : procès-verbaux (1895-1934).	1895-1936

Conseils de Prud'hommes. - Accidents du travail : déclarations (1902-1941).

Lacunaires.

4 U12 / 70	1902-1922
4 U12 / 71	1923-1941

COMMISSIONS PRÉSIDÉS PAR LE JUGE DE PAIX

4 U12 / 72	Commission de remembrement de la propriété rurale. - Commune de Plachy-Buyon : arrêté.	1938
4 U12 / 73	Commission d'assistance médicale gratuite : listes annuelles des personnes, listes préparatoires, tableaux rectificatifs.	1893-1909
4 U12 / 74	Commission cantonale d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables. - Indemnités : tableau.	1938

ANNEXE

Liste des juges de paix

Pour la période postérieure à 1827, cette liste a été constituée à partir de l'*Annuaire rétrospectif de la magistrature (XIX^e-XX^e siècles)* de Jean-Claude Farcy et Rosine Fry, Centre Georges Chevrier - (Université de Bourgogne/CNRS), consultable à l'adresse <https://annuaire-magistrature.fr/>

Nom	Prénom	Date de nomination	Date de fin d'activité	Bureau(x) de rattachement
Lequien	Benjamin	(ré)élu le 6 avril 1801		
Dague	Pierre	1806	1822	
Hallou d'Hémécourt	Jean Charles	04/11/1822	10/08/1825	
Debray	Louis Antoine	30/11/1825	23/09/1829, démission	
Marotte	Théophile Constant Hyacinthe	23/09/1829	09/04/1846, retraité	
Collet	Philippe Isidore	09/04/1846	17/12/1846, démission	
Lancelle	Auguste Marie	17/12/1846	03/01/1850	
Mathon	Ferdinand	11/02/1850	23/05/1860, décédé	
Huy	Alexandre Camille d'	23/05/1860	02/10/1863	
Soyez	Charles Frédéric	02/10/1863	30/04/1872	
Bled	Jean Baptiste	18/05/1872	08/04/1879	
Danzelle	Urgence	08/05/1879	02/12/1892, décédé	
Guilbert	Charles Léonce	09/02/1893	09/04/1903, décédé	
Bellancourt	Léonce	09/04/1903	25/12/1920, retraité	
Rumigny	Jules Adrien	23/02/1921	30/01/1926	
Duriez	Florimond Victor Édouard	09/12/1926	17/01/1928	
Valencucq	Jean Gustave Marie Joseph	31/01/1930	11/03/1939, atteint par la limite d'âge	
Choumert	Omer Marie Jean	07/04/1939	22/08/1941	Poix + Conty
NN		1941	[1945]	
Jestin		[1948]		
Potencier	Paul Jules Henri Gustave	05/10/1949	10/02/1953	Amiens Sud-Est + Conty, Boves, Ailly-sur-Noye
Bouyeron	Roger	14/03/1953	29/12/1954	Amiens Sud-Est+Conty, Boves, Ailly-sur-Noye
Bernard	André Constant	16/02/1955	02/03/1959	Amiens Nord-Est + Amiens Nord-Ouest, Picquigny, Conty, Poix